

GILBERT DE KEYSER

Gilbert DE KEYSER vit dans le milieu du cheval depuis plus de 30 ans. Alternant des expériences classiques (CSO, second degré), professionnelles (directeur de randonnées, **formation professionnelle**, élevage) et bénévoles (Brevet fédéral d'accompagnateur de tourisme équestre et guide de randonnée) il se tourne vers le journalisme de la presse équestre.

Faisant le constat de la difficulté de trouver les renseignements liés à la filière équestre, il se lance dans un premier travail de recherche, de compilation et d'écriture en participant à la création en 1999, du site Internet www.lesmetiersducheval.com. Il en est aujourd'hui le rédacteur en chef.

Souhaitant aller plus loin dans la centralisation des données et avec un souci de clarté, d'équité et d'exhaustivité (métiers, formation, syndicats, conventions collectives, textes de lois, adresses), il a approfondi ses investigations pendant plus de 2 ans, sans a-priori ni ostracisme, pour finalement faire le tour d'une filière aux nombreuses ramifications : courses, enseignements, compétitions, élevages, soins vétérinaires et bien d'autres secteurs intervenant peu ou prou auprès des chevaux.

Il écrit un premier ouvrage, **le guide des métiers** du cheval en 2002. Ce guide est appelé à devenir l'ouvrage de référence où chacun peut trouver les textes officiels, les contacts essentiels, les évolutions inévitables liées à toutes activités professionnelles. Un annuaire des centres de formations voit le jour en 2007.

Le guide des formations a pour mission première de répondre à toutes les questions des jeunes désirent **faire carrière dans l'univers équestre** ainsi qu'aux adultes qui décident de changer de voie professionnelle. Enfin, c'est un outil pratique pour tous les professionnels qui veulent mieux cerner le monde du travail dans lequel ils évoluent.

Gilbert DE KEYSER

Spécialiste de l'orientation professionnelle équestre
Journaliste / auteur : Guide des métiers du cheval
Annuaire des formations des métiers du cheval

www.lafilierееquestreprofessionnelle.com

www.chevalinfo.com

www.lessalonsducheval.com

LES METIERS DU CHEVAL

Le cheval en France : On compte plus de 500 000 chevaux en France, et il faut noter que l'effectif des équidés est en hausse depuis une douzaine d'années avec plus de 20% de juments poulinières et 35% d'équidés en plus. Cette hausse est sans doute le fruit d'un meilleur recensement. Pour gérer et rentabiliser tout ce cheptel, de véritables filières professionnelles ont été mises en place en France, intervenant depuis la production jusqu'à la transformation, ou bien pour la commercialisation de ses différentes utilisations. On dénombre ainsi plus de 50 000 emplois en France dans ces filières, appartenant à tous les domaines : agriculture, environnement, courses, loisirs, sports, etc. Le nombre de chevaux qui a d'abord subi une baisse certaine au milieu du XXe siècle en raison de la motorisation, est de nouveau en augmentation suite au développement des pratiques équestres de sports, de loisirs et de courses. Les races de chevaux, d'ânes et de poneys reconnues en France sont au nombre de 41. On trouve 9 races de chevaux de trait, 9 races de chevaux de sang, 12 races de poneys 6 races, 8 races de chevaux

On compte environ 72 000 personnes travaillant d'une façon ou d'une autre dans l'élevage équin plaçant ainsi cet élevage comme le secteur de la filière générant le plus d'activité. Les ventes de chevaux ont généré un chiffre d'affaire de 60 millions d'euros (400 millions de francs) en 1998. Les courses constituent un ensemble organisé et s'appuient sur 250 sociétés de courses. Ces activités génèrent plus de 1 300 emplois. Ces activités ont permis de distribuer 250 millions d'euros (1,7 milliard de francs) d'encouragement (prime). On trouve actuellement 1764 entraîneurs professionnels et 1125 amateurs. En France, on estime à plus de 1 million et demi le nombre de cavaliers (dont 432 498 licenciés), pratiquant en club ou chez eux. On dénombre 5 328 établissements équestres. 70% des établissements équestres emploient des salariés (les autres, 30%, fonctionnent sans recourir à l'embauche de salariés).

Les fonctions de salariés dans l'entreprise se répartissent équitablement entre : animation et accompagnement (34%) ; entretien (33%) ; enseignement (26%). On trouve également dans les métiers du cheval des vétérinaires spécialisés (300 personnes), des maréchaux- ferrants (les artisans et leurs employés représentent au total 950 personnes), des marchands de selles (2 500 personnes dont 2 000 salariés), des formateurs et des chercheurs (600 emplois), les personnels des Haras nationaux (1 000 personnes), les fabricants d'aliments (100 sociétés produisant 150 000 tonnes d'aliments) et tous les autres secteurs comme les assurances, la presse spécialisée, les spectacles, etc. On ne peut ignorer tous les salariés intervenant dans la filière de la transformation de la viande de cheval. Au total, le secteur économique appartenant aux différentes filières du cheval est important.

Historique : Durant des années, les métiers du cheval ont été confrontés à une sévère absence de contrôle des autorités administratives et des représentations socioprofessionnelles.

Il faut dire que ce milieu, à l'origine fortement élitiste a longtemps freiné "des quatre fers" pour échapper aux restructurations professionnelles subies en France depuis un demi-siècle. Par exemple, s'installer maréchal-ferrant ne nécessitait qu'un seul diplôme fédéral jusqu'en 1995. Depuis les professionnels ont rendu obligatoire l'obtention d'un CAP pour s'établir comme artisan.

Dans les années 1980, quelques syndicats professionnels ont vu le jour, permettant la création d'une commission paritaire spécifique « Commission paritaire nationale de l'emploi des Entreprises Equestres », puis d'une convention collective. La filière professionnelle équestre, celle des métiers du sport, celle des courses aujourd'hui parfaitement référencées au sein du milieu agricole, et comme beaucoup d'autres secteurs économiques, pèsent de tout leur poids et ont permis de faire évoluer un fonctionnement d'abord figé vers plus de mobilité et de cohérence. Ce mouvement n'en est qu'à ses débuts.

La loi du 20 juillet 1992 instaure un nouveau droit : la validation d'acquis d'expériences (VAE). Elle reconnaît que l'activité de travail produit des compétences au même titre que la formation. La mise en place de ce dispositif au Ministère de la Jeunesse et des Sports est récente. Le décret et les arrêtés datent de février et de mars 1999. La validation des acquis professionnels (VAP) correspond aux processus et aux procédures permettant l'obtention d'un diplôme, d'un titre homologué ou d'une qualification reconnue par la convention collective ou par la CNPE de l'emploi d'une branche professionnelle. La nouvelle loi sur le sport (28 février 2000) permet d'obtenir tout ou partie du diplôme et de prendre en compte trois années d'expérience en tant que bénévole.

Les métiers du cheval : La filière équestre aujourd'hui, regroupe 3 secteurs d'activités en distinguant :

- les métiers au contact du cheval
- les métiers connexes au contact du cheval
- les métiers dont l'activité n'est pas spécifiquement liée au contact du cheval.

Dans le premier secteur on trouve : **l'élevage**, haras privés et étalonner, palefrenier, étalonner, inséminateur, éleveur chef d'écurie, chef d'exploitation élevage, directeur de haras, **les métiers de chevaux de courses** (galop et trot) : garçon de cour, lad-driver et lad-jockey, cavalier d'entraînement courses au galop (licence de jockey, licence d'apprenti) cavaliers, courses de trot : ((licence de jockey, licence de lad-jockey, licence d'apprenti) , premier garçon, garçon de voyage, driver, jockey, entraîneur public, entraîneur privé, autorisation d'entraîner, **les centres équestres** : palefrenier, chef-palefrenier, animateur-soigneur, cavalier-soigneur, licences des cavaliers cavalier de 1re catégorie, cavalier de jeunes chevaux, soigneur-responsable d'écurie,

enseignant, enseignant-animateur, enseignant-responsable pédagogique, gestionnaire de centre équestre, directeur, **l'équitation** : moniteur d'équitation, instructeur d'équitation, professeur d'équitation, accompagnateur de randonnées, guide équestre, entraîneur du cheval de compétition, animateur poney, loueur d'équidés. Assistant-soigneur-animateur avec option accompagnement ou animation équestre, **les métiers de l'uniforme** : Cadre noir, garde de l'Office National des Forêts, garde champêtre à cheval, gendarmerie à cheval, police à cheval, garde républicain, **l'environnement** : agent d'entretien à cheval, agent de sécurité, - garde à cheval, garde de parc naturel, éco-garde équestre, patrouilleur équestre, Les haras nationaux, hippotechnicien, débardeur, goémonier, **l'art équestre** : dresseur de chevaux montés ou en liberté, voltigeur, dresseur de chevaux de cinéma, cavalier ou meneur d'attelage pour le cinéma.

Dans le second secteur, on trouve : **la santé** : Une vision dite horizontale de la filière permet d'intégrer les métiers connexes à plusieurs secteurs : vétérinaire équin, assistant vétérinaire, auxiliaire spécialisé vétérinaire, médecin généraliste, dentiste équin, acuponcteur, kinésithérapeute équin, ostéopathe équin, **le tourisme équestre** : accompagnateur de randonnées, accompagnateur de tourisme équestre, guide de tourisme équestre, **les soins** : équithérapeute, maréchal-ferrant, soigneurs d'équidés, secrétaire médicale vétérinaire, **le commerce des chevaux** : marchand d'équidés, courtier,

Dans le troisième secteur on trouve : **l'industrie hippophagique** : boucher chevalin, commis boucher, **les métiers du cuir** : bourrelier, sellier-harnacheur, bottier. **la presse spécialisée** : journaliste, photographe, technicien vidéo, réalisateur de film, directeur de publication, éditeur de livres spécialisés. **Le transport des chevaux** : chauffeur, transitaire, agent en douane, **les assurances** : agent spécialisé, courtier, **l'alimentation** : fabricant, distributeur d'aliments, **les artistes** : peintres, sculpteurs, bijoutier, **la recherche** : chercheur en laboratoire, chercheur nutritionniste, éthologue, **les équipements et matériels** : fabricant, distributeur d'équipements, d'articles et de matériels destinés au cheval (écuries, boxes, clôtures, matériels, articles de sports et vestimentaires...), **le spectacle équestre** : techniciens du son, de la lumière, chorégraphe, metteur en scène, créateur de spectacle,

Conclusions : La filière équestre a remplacé les activités disparates du cheval. Les prémices de cette construction professionnelle sont nées dans les années 1980. la progression des activités d'équitation, concours ou formation des néophytes, du **tourisme équestre**, ballades ou randonnées, des **courses**, les jeux de hasard sont un secteur en pleine expansion, des **spectacles équestres**, il ne se passe pas un week-end en France qui ne propose un spectacle, de celui du village en passant par l'académie de Bartabas jusqu'au spectacle bien connu de cheval passion permet d'affirmer qu'il s'agit bien d'un véritable choix professionnel. Par ailleurs, il faut bien se rendre à l'évid les métiers. On peut noter un turnover un peu plus important dans les métiers de l'équitation, ce qui oblige la profession à prévoir un plus grand nombre de jeunes en formation.